

Communauté d'agglomération de Montpellier

Installation de stockage de déchets

Castries

Commission de suivi de site

Présentation de l'inspection
des installations classées

16 octobre 2014



Instruction

- Arrêtés soumis au CODERST du 31/10/2013
 1. Arrêté n° 2013-I-2234 A du 25/11/2013
instituant des servitudes autour du casier 2 (périmètre de 200 mètres)
 2. Arrêté n° 2013-I-2234 B du 25/11/2013
autorisant et réglementant l'exploitation et l'extension de l'installation
en référence à l'arrêté ministériel sectoriel du 09/09/1997 modifié
- Etudes spécifiques (tierce expertise, actualisation ERS, tirs)
 - Présentation des études lors de la CSS du 09/09/2013
 - Recommandations reprises dans les prescriptions
- Enquêtes administrative et publique
 - Points soulevés pris en compte lors de l'instruction et dans les prescriptions
(suivis réglementaires, admission des déchets, gestion des odeurs, défense incendie,
co-activité avec GSM...)

Limites d'autorisation

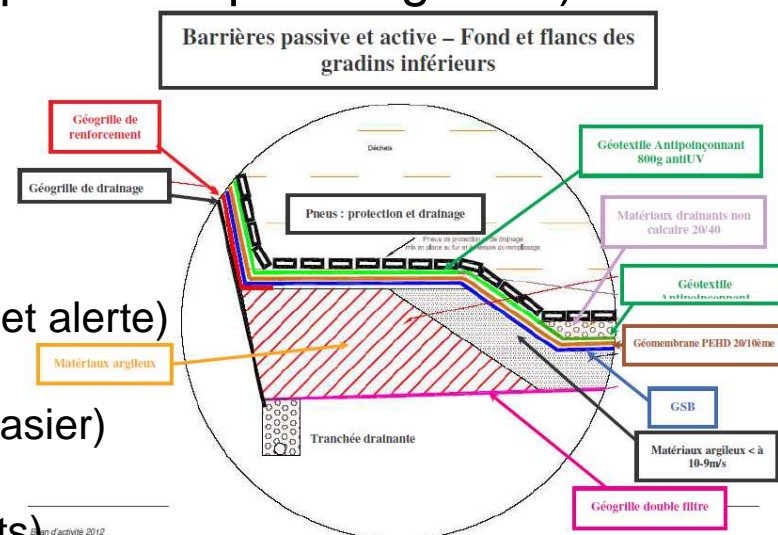
Caractéristiques	Casier 1	Casier 2
Situation :	Autorisation ICPE par AP du 18/01/2008	Autorisation ICPE par AP du 25/11/2013
Implantation :	Sur une partie des terrains de la carrière	
	En extension du casier 1 et suite à son comblement	
Superficie :	7,6 ha dont 2,6 ha de stockage	2,4 ha dont 1,4 ha de stockage
Capacité :	475 000 m3 environ	460 000 m3 environ
Côte maximale :	141 mNGF	149 mNGF
Volume d'activité :	83 000 T/an	83 000 T/an
Durée :	5,5 ans + 2,5 mois soit 09/2008-05/2014	5 ans (2014-2019)

Prescriptions techniques

- Garanties financières (2,9 M€ en exploitation puis dégressif)

- Aménagement du casier

- Reconnaissances et travaux préparatoires
- Drainage périphérique (protection des barrières et alerte)
- Barrière de sécurité passive (confinement du casier)
- Barrière de sécurité active (drainage des lixiviats)



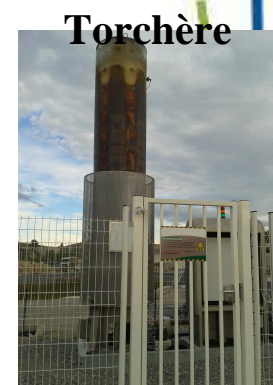
- Conditions des tirs de mine et co-activité avec GSM (contraintes issues des analyses du BRGM, convention entre les exploitants)

- Conditions générales d'exploitation (consignes, surveillance permanente, accès, nettoyage et dératisation)

- Remise en état après exploitation

Prescriptions techniques

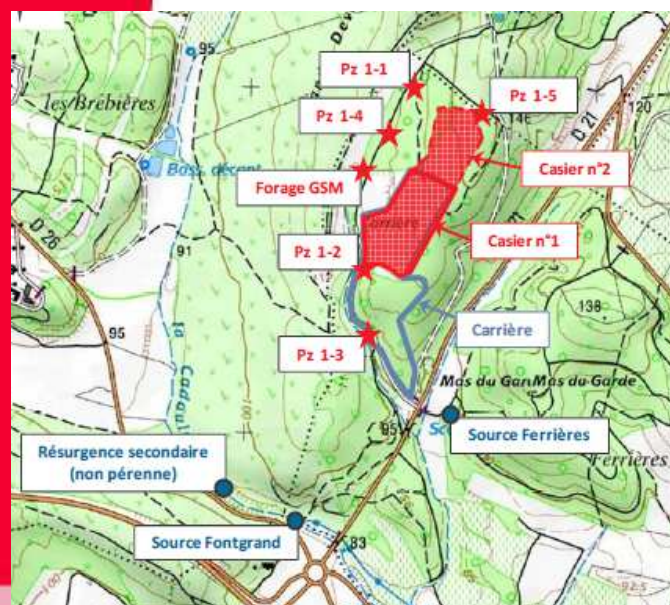
- Conditions d'admission des déchets
 - Uniquement des déchets non dangereux listés de la zone Est
 - Reprise des dispositions imposées par APC du 11/07/2012 (protocole renforcé)
 - Contrôles à l'admission et traçabilité
- Prévention des pollutions atmosphériques
 - Dégazage du biogaz à l'avancement
 - Suivi de la composition du biogaz et contrôle des rejets et des émissions diffuses
- Prévention des pollutions aqueuses
 - Collecte séparative et suivis spécifiques des eaux :
 - . lixiviats : traitement sur site avant envoi en STEP
 - . eaux de ruissellement : contrôle avant rejet
 - . eaux de drainage : drainage et suivi (dispositif d'alerte)



Prescriptions techniques

- Prévention des risques
 - Accessibilité, gardiennage, débroussaillage
 - Moyens de défense incendie sur le site (réserves d'eau et de matériaux, réseaux d'incendie pour les casiers 1 et 2)
 - Information mutuelle et communication avec la carrière GSM
- Surveillance environnementale
 - Caractérisation des déchets entrants (protocole 2012) et contrôles à l'admission

- Rejets atmosphériques (torchère, biogaz, diffus)
- Effluents aqueux (lixiviats, eaux de ruissellement et eaux de drainage)
- Qualité des eaux souterraines (réseau PZ, source de Fontgrand)
- Qualité des milieux aquatiques (Cadoule)
- Faune et flore
- Niveaux sonores



Inspection

■ Visites d'inspection

NB : établissement prioritaire → 1 visite par an

- 29/01/2013 : bruit / torchère – plainte (contrôle inopiné)
- 05/04/2013 : conditions d'admission des déchets + GEREP
- 11/04/2013 : bruit / torchère - suites 29/01/2013 (inopinée)
- 06/09/2013 : conditions de tirs de mines
- 13-15/11/2013 : conditions d'exploitation – plainte (inopinée)
- 16/04/2014 : conditions d'aménagement du casier 2
- 16/05/2014 : fin des travaux d'aménagement du casier 2
- 08/10/2014 : exploitation de l'alvéole 1 du casier 2

Communauté d'agglomération de Montpellier

Installation de stockage de déchets

Castries

Commission de suivi de site

Présentation de l'inspection
des installations classées

16 octobre 2014

